

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ROUX Didier, Maire

Présents: Didier ROUX --Anne-Marie LAVEDER André TREMEAUD – Paul SAGE - Patrice MAILLY- Valérie LACROIX – Serge BERTILLOT – Jean-Marie JOBARD – Hubert FENEON –Jean-Marc DURY – Laurent LACROUTE.- Valérie PILLOUX – Vincent FENEON

Absents : Vincent AUPECLE – Marie Pascale ALLOIN.

Secrétaire de séance: Valérie PILLOUX.

Date de convocation : 13 Janvier 2010.

-Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 Décembre 2009, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1° Autorise le Maire à signer le contrat CNP pour l'assurance statutaire du personnel (13 voix pour).

2° - Création d'un groupement de commandes pour les travaux d'entretien des voiries communales et intercommunales (13 voix pour).

3° - Autorise le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement de la garderie périscolaire avec la CAF de Saône et Loire pour l'année 2010 (13 voix pour).

4° - Accepte le paiement par chèque emploi service universel pour les services de la garderie périscolaire (13 voix pour).

5° - Décide le renouvellement du contrat CAE (transformé en contrat unique d'insertion) de Mme Dominique CORTIER à compter du 1^{er} mars 2010 sous condition d'acceptation de Pôle Emploi (13 voix pour).

-Questions diverses :

-Présentation d'un projet de construction d'une maison bioclimatique à St Julien de Civry en vue du dépôt du permis de construire.

-Mise au point concernant le fonctionnement du bus et de la garderie périscolaire. Une lettre sera adressée aux parents concernés pour leur indiquer que toute modification d'horaires, de lieu ou de personnes réceptrices devra être signalée par écrit aux personnes chargées du bus ou de la garderie. Ceci est indispensable au bon fonctionnement des services communaux proposés aux parents mais également pour que les garanties de l'assurance soient opérantes.

-Adoption du nom de la micro-crèche : « LES LUCIOLES DE PRES-VERTS ».

-Présentation d'un devis pour les supports des panneaux en bois qui seront dressés dans les hameaux. Le devis est accepté pour une commande de 50 piquets.

-Le Conseil accepte le renouvellement de la venue des Comtes Givrés en fin d'année 2010.

-la 2^{ème} partie de la conférence de Mr Emile GERBE sur la vie locale de Mr DEMOLE devrait avoir lieu le 28 Février 2010 à 15 h 30. Cette date fera l'objet d'une confirmation ultérieure.

Prochaine réunion Jeudi 11 février 2010 à 20 H 30